

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le FMI accorde un appui budgétaire de 319 milliards de francs au Gabon

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le ministère de l'Économie et de la Relance vient d'informer le public de l'approbation par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) de

la requête du Gabon en faveur d'un programme économique et financier triennal (2021-2023). Cette décision, qui porte sur un appui budgétaire d'environ 580 millions de dollars (319 milliards de francs), fait suite aux discussions entamées le 28 avril dernier entre les services de l'administration gabonaise

et les experts du FMI. La conclusion favorable de cet accord au titre du mécanisme élargi de crédit de ladite organisation va donc permettre un accompagnement dans la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT) Pour rappel, les services du FMI et les autorités gabonaises étaient déjà tombés d'accord, le 9 juin dernier, sur un programme de trois ans au titre du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) pour soutenir la politique économique et les efforts de réformes du gouvernement visant à renforcer la réponse du pays à la pandémie de Covid-19, et à jeter les bases d'une croissance forte, durable et inclusive. A cet effet, la mission dirigée par Boileau Loko, avait tenu des réunions virtuelles avec



Photo: DR

Nouveau coup de pouce du FMI en faveur du Gabon

les autorités gabonaises du 1er mai au 7 juin 2021 pour discuter du soutien du FMI à leur programme de réformes. « Les autorités gabonaises et l'équipe de la mission du FMI ont convenu des politiques économiques et des réformes structurelles qui

sous-tendraient un accord de trois ans au titre du MEDC. L'accord sera soumis à l'approbation de la direction du FMI et à l'examen du Conseil d'administration dans les semaines à venir », avait-t-il indiqué.

Gestion des déchets: la Setrag en partenariat avec GES



Photo: DR

Une équipe collectant des déchets.

MSM
Libreville/Gabon

ENGAGÉE dans la préservation de l'environnement, la société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) a initié une collaboration avec l'entreprise Gabon Environnement Service (GES) en fin d'année 2020. Partenariat qui a été formalisé le 7 avril 2021 par la signature d'un contrat-cadre de collecte, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets industriels spéciaux. Durant les deux prochaines années, GES va collecter, transporter, traiter et éliminer les déchets industriels non valorisables issus des activités de la Setrag. "Setrag s'est engagée à se conformer aux exigences nationales et internationales relatives à la protection de l'environnement et, à cet effet, une nouvelle dynamique d'entreprise propre et écoresponsable est déployée sur les 648 km de voie, pour préserver l'environnement, corriger les écarts et impacter positivement l'image de marque de l'entreprise", indique la compagnie ferroviaire. Le choix porté sur

l'entreprise GES repose sur son expérience dans le traitement industriel des déchets dangereux et toxiques qu'elle exerce dans tous les secteurs d'activité mais aussi et, surtout, sur son adhésion aux normes et standards environnementaux nationaux et internationaux. " Dans la lignée du Wagon Vert de la Setrag, nous mettons un point d'honneur à faire une gestion intégrale des déchets générés par nos activités, nos communautés et celles de nos partenaires. En qualité de générateur " responsable " de déchets, nos axes principaux sont le tri sélectif, la collecte planifiée par catégorie, le stockage, l'élimination et la valorisation. C'est précisément ce que nous visons avec nos partenaires tels que GES et, bientôt, Namé Recycling, transformer des volumes importants de déchets de natures différentes en chaîne de valeur. C'est ainsi que cinq premières collectes ont été effectuées d'avril 2021 à ce jour et équivalant à 49 tonnes de déchets collectés par notre partenaire ", a souligné Isabelle Teboul, directrice Développement durable de la Setrag.

Croissance: le Gabon sur la voie de la reprise

G.R.M
Libreville/Gabon

UNE lueur d'espoir pour le Gabon. C'est le sentiment exprimé par le Comité national économique et financier (Cnef), qui s'est réuni lundi dernier à Libreville pour la deuxième fois en 2021. Une attitude d'autant plus justifiée que, selon la ministre de l'Économie et de la Relance, "le Cnef a noté une reprise de la croissance dans notre pays, avec un niveau positif de 1,5 % contre -1,8 % au 31 décembre 2020. Soit une accumulation de 3 points de croissance". Non sans saluer cette performance, au regard du contexte difficile lié à la pandémie de Covid-19. "Mais nous voulons aller plus loin, parce que, d'ici la fin de l'année, nous avons espoir que les activités vont bien reprendre. Sur le plan financier, nous avons observé la bonne santé de notre système bancaire,



Photo: DR

La ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou.

avec l'accompagnement que les banques continuent d'apporter au secteur privé et, de façon générale, à l'économie gabonaise", a assuré Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou. Autant de motifs qui suscitent un réel optimisme chez les membres du Comité national économique et financier. Lequel s'est également penché sur les questions de la réglementation de change. "Ce point était important parce

que, depuis le 15 juin dernier, une mission de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) et de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) a séjourné dans la capitale gabonaise, pour échanger avec les opérateurs économiques et recenser les goulots d'étranglement qui pourraient constituer des freins à la mise en œuvre de la réglementation sus-évoquée", a souligné le membre du gouvernement.